



BULLETIN D'INSCRIPTION
à envoyer COMITE 28 HANDBALL avant le 30 Mai 2018
espace MARGAUX— ZA la tisonnière— 28500 GARNAY

Nom : Prénom :

Né (e) le : Club : Poste :

Adresse :

Code postal : Ville :

Port jeune : Tél fixe :

mail :@.....

port père : port mère :

Personne à prévenir en cas d'urgence (si différente) :

Nom : Qualité :

Tél fixe :Port :

Arrivée au séjour : dimanche soir àheures
 en voiture en train

Autorisation parentale et attestation de natation

Je soussigné (e) (père, mère, tuteur)atteste que
..... sait nager ne sait pas nager

N° SS : - - - - -

Je certifie avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et autorise mon enfant à participer au séjour sportif VAC'HAND organisé par le comité 28 se déroulant à Chartres. Une fiche sanitaire de liaison sera remise au début du séjour au responsable. En cas d'accident, j'autorise le responsable du séjour à prendre toutes les mesures d'urgence pour une intervention chirurgicale avec anesthésie générale. J'autorise l'encadrement à diffuser la photo de mon enfant sur le site du comité et le compte fermé facebook. (rayez si désaccord)

Fait à : Le :/ 2019

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

VAC'HAND

du 25 au 30 AOUT 2019



SEJOUR SPORTIF

13 / 16 ans

à CHARTRES



OBJECTIFS DU SEJOUR

Le comité 28 de handball propose un séjour sportif aux jeunes filles et garçons âgés de 13 à 16 ans.

L'objectif de ce séjour est d'allier le perfectionnement de la pratique du handball à la détente via des activités de plein air ludiques.

Aussi, ne tardez pas pour nous retourner votre bulletin d'engagement !!! A l'issue, vous recevrez des documents pour finaliser le dossier.

REGLEMENT ET MODALITES D'INSCRIPTION

Les personnes qui participent au séjour sont tenues de respecter le règlement intérieur. La réservation n'est effective qu'après réception du bulletin d'inscription accompagné de 100 euros (arrhes) et de l'autorisation parentale remplie et signée. Celle-ci autorise le jeune à participer à toutes les activités du séjour et permet à l'encadrement de prendre toutes les mesures d'urgence en cas d'accident nécessitant une intervention chirurgicale avec anesthésie générale. Le stage accueille des joueuses et joueurs âgés de 13,14,15 ou 16 ans à la date du début du séjour. Les stagiaires doivent être couverts par une assurance RESPONSABILITE CIVILE et INDIVIDUELLE ACCIDENT. (attestation à fournir). Un certificat médical d'aptitude à la pratique du sport ainsi que la photocopie de la licence du jeune doivent être obligatoirement fournis au début du séjour ainsi que la fiche sanitaire.

Le comité 28 décline toute responsabilité en cas de pertes, de vols d'objets personnels (jeux, bijoux, portables...) et toute détérioration du matériel ou des locaux seraient à la charge des familles. Pour assurer une bonne récupération, les portables seront remis au responsable entre 22h00 et 9h00

PAIEMENT

Le montant total du séjour (430 euros) doit être soldé avant le 1er juillet 2019. Possibilité de payer en plusieurs fois. Le comité 28 fournira une attestation de paiement pour le remboursement par le C.E en fin de séjour.

Le montant de réservation (arrhes) est de 100 euros. Les chèques ANCV sont acceptés. (5 euros en sus pour frais de dossier)

DESISTEMENT

Avant le 30 juin 2019 : remboursement des arrhes moins 50 euros de frais de dossier.

Entre le 30 juin et le 1er aout 2019: les arrhes sont conservés par le comité

Après le 1er aout: le cout total du séjour est acquis par le comité 28. Un certificat du médecin sera demandé en cas de désistement pour cause médicale. Dans ce cas uniquement, la moitié du cout du stage sera remboursé. Le comité 28 se réserve le droit, une semaine avant le début du séjour d'annuler ce dernier contre remboursement en cas de force majeure ou pour défaut de remplissage.

Le comité se réserve aussi le droit d'exclure un jeune dont la conduite et les agissements nuiraient au bon déroulement du séjour. Une telle mesure ne donnerait lieu à aucun remboursement des frais engagés par la famille.

ENCADREMENT TECHNIQUE

- 1 Cadre Technique Fédéral
Brevet d'état + B.E.E.S.A.P.T
- 3 Entraîneurs
Diplômés Niveau 4 fédéral
- 2 Animateur (rice)
Diplômé B.A.F.A et fédéral

Les activités de plein air sont encadrées par des moniteurs tous diplômés et autorisés par les instances à exercer.

Le séjour est agréé par le ministère Jeunesse et Sports.

JOURNEE TYPE

7h45 FOOTING

8h45 petit déjeuner

10h00 HANDBALL

12h30 Déjeuner

14h30 Activités plein air, jeux

19h00 diner

20h30 matches HANDBALL

VAC 'HAND c'est :

- plus de 15 heures de pratique de HANDBALL avec utilisation de la vidéo, arbitrage
 - Des activités ludiques et sportives : TIR A L'ARC, CANOE, ESCALADE...
 - Un après-midi au parc aquatique de L'ODYSSEE.
 - Une soirée au bowling /laser Game de Chartres
- Une ambiance rythmée par le sport et la détente !!!

DEBUT DU SEJOUR : Dimanche 25 AOUT à 18h00

FIN DU SEJOUR : Vendredi 30 AOUT à 17h00

Le rdv est fixé au C.R.J.S

Renseignements: Mr GIOAN CTF 28

06.62.90.29.15

POUR SE RENDRE AU C.R.J.S de CHARTRES

En voiture : Autoroute A11 sortie Chartres direction centre ville (à coté de l'hippodrome)

RN 10 (paris, tours) RN154 (Dreux, Orléans) RN23 (le mans)

En train : 10' de la gare de CHARTRES (possibilité de venir vous chercher)

C.R.J.S : 1 rue Jean Monnet 28000 CHARTRES

Tél : 02.37.88.14.60 mail : crjs.chartres@wanadoo.fr

Site : www.creps-crjs-centre.fr